

**REUNION DU COMITE CONSULTATIF REGIONAL DU PARTENARIAT POUR LES
FORÊTS DU BASSIN DU CONGO**



DISCOURS

Son Excellence Monsieur Emmanuel BIZOT
Ministre des Eaux Forêts Chasse et Pêche de la République Centrafricaine,
Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale
(COMIFAC)
(Kinshasa, le 27 septembre 2010)

Excellences Messieurs les Ministres, Chers frères,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

**Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations
sous régionales, régionales et internationales,**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts
d'Afrique Centrale (COMIFAC),**

**Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du
Bassin du Congo,**

Mesdames et Messieurs les Membres du PFBC,

Mesdames et Messieurs, Chers Participants,

**C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole à l'occasion
de l'ouverture des travaux de la réunion du Comité Consultatif
Régional (CCR) du Partenariat pour les Forêts du Bassin du
Congo (PFBC).**

**Mais avant de poursuivre mon allocution, je voudrais bien à
votre nom et au mien propre, remercier le Gouvernement de la
République Démocratique du Congo et particulièrement mon
frère José BONENGUE EDUNDO, Ministre de l'Environnement,
de la Conservation de la Nature et du Tourisme pour avoir
accepté que Kinshasa abrite cette importante réunion et pour
l'accueil chaleureux réservé à l'ensemble des participants aux
présentes assises.**

Aussi, voudrais-je souhaiter à tous les membres du PFBC qui sont venus prendre part à ces assises, la bienvenue et un très bon séjour dans cette belle ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo.

En effet, cette plénière représente un évènement assez significatif pour la vie du PFBC d'une part et pour la COMIFAC d'autre part car, elle se tient au moment où se termine le mandat de la facilitation allemande, mais aussi, elle marque le début de celle du Canada. En ce qui me concerne, c'est pour moi aussi la dernière occasion de m'adresser aux membres du PFBC en qualité de Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale COMIFAC. Le mandat de la République Centrafricaine est arrivé en son terme et dans quelques semaines, ce sera la passation du fanion de la Présidence de la COMIFAC à la République Démocratique du Congo.

Excellences

Mesdames et Messieurs

Chers Participants

Comme nous venons de suivre à travers la présentation faite par le Facilitateur sortant monsieur Hans, les deux années de la facilitation allemande ont été riches en évènements bien que beaucoup reste encore à faire pour que notre partenariat soit en mesure d'avoir la satisfaction d'avoir rempli ses engagements tel que tous les membres l'auront souhaité. Je saisis cette occasion pour féliciter le Facilitateur, Son Excellence Monsieur HANS SCHIPULE et toute son équipe, pour avoir rempli avec beaucoup d'ardeur ses missions.

Aussi, je remercie la République d'Allemagne pour les moyens mis à disposition pour le fonctionnement de cette facilitation et les appuis divers apportés pour la mise en oeuvre du plan de convergence.

Que tous les Membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo anciens et nouveaux qui ont pendant les années 2008 à 2010 contribué à la réalisation de divers projets et programmes de conservation et de gestion durable des ressources forestières des pays du Bassin du Congo, ou qui ont aidé à la mise en place dans certains des pays membres de la COMIFAC le processus REDD+, reçoivent tous les sentiments de gratitude des pays de l'espace COMIFAC.

A toute l'équipe de la facilitation allemande, je dis que la République d'Allemagne en sa qualité de membre du

partenariat devra continuer d'apporter les appuis dont les pays de la COMIFAC ont besoin dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de convergence, car la fin de la facilitation ne signifie pas la fin de la coopération dans le domaine forestier et environnemental avec la sous région d'Afrique Centrale. La facilitation allemande devrait donc poursuivre et finaliser en concertation avec la facilitation canadienne, les actions qu'elle a entamées et qui n'ont pas été entièrement terminées.

A la facilitation Canadienne, je lui adresse toutes les félicitations des pays membres de la COMIFAC qui comptent beaucoup sur elle pour qu'à partir des forces et des faiblesses relevées dans les précédentes facilitations, je veux citer les facilitations américaine, française et allemande, pour faire un grand pas en avant vers une bonne coordination des interventions et des appuis des partenaires au développement, et un engagement effectif des partenaires à apporter les aides nécessaires dont les pays de l'espace COMIFAC attendent pour la réalisation des programmes d'actions nationaux pour la lutte contre les dégradations de la biodiversité, la déforestation et leurs conséquences ainsi que la réduction de la pauvreté.

Les récentes évolutions enregistrées du PBFC avec l'arrivée de nouveaux partenaires ainsi que les divers appuis annoncés montrent que le PFBC est bien sur une bonne voie et que le

plan de convergence connaîtra dans les prochaines années un niveau de réalisation satisfaisant.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverte la réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo et je souhaite pleins succès à nos travaux.

Vive la Coopération internationale

Vive le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Vive la COMIFAC

Je vous remercie